

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON
COMITE SYNDICAL DU 20 FEVRIER 2019

L'an Deux Mille Dix-neuf, le 20 février.

Le Comité Syndical dûment convoqué au palais de la mer de Valras Plage, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 6 février 2019

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR AURIOL		*
MME PONS	*		MR NOGUES	*	
MME REBOUL		*	MR GALONNIER		*
MR VIDAL		*	MR TRILLES	*	
MR FALIP		*	MR FARENC	*	
MME PASSIEUX	*		MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	MR TAUPIN		*
MR GAUDY		*	MR ETIENNE	*	
MR MORGIO		*	MR BARTHES		*
MR BARRAL		*	MR ROUVEIROL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE	*	
MR FREY		*	MME CHAUDOIR	*	
MR BEC	*		MR BADENAS	*	
MME DES GARETS	*		MR BOSC	*	
MME CAMOUS	*		MR SENAL	*	
MR CORBIERE	*		MR SANCHEZ		*
MR MANOGIL	*		MR BARSSE	*	*
MME ZENON	*		MR DALERY	*	
MR MARCOS			MR LAFAURIE		*
MR GELY		*	MR CASTAN	*	
MR ABELLA		*	MR SOULAGE	*	
MR GRANIER	*		MR LIGNON		*
MR ZENON	*		MME SONZOGNI		*
MR MARCHAND	*				

DELIBERATION N°	1
OBJET :	VALIDATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 29 JANVIER 2019

Le président soumet au Comité Syndical le compte rendu de la réunion du 29 janvier 2019.

Le comité syndical, à l'unanimité décide :

- d'approuver ce compte rendu

Béziers, le 20 février 2019

Le Président
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON

Jean Noël BADENAS

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON
COMITE SYNDICAL DU 29 JANVIER 2019**

L'an Deux Mille Dix-neuf, le 29 janvier.

Le Comité Syndical dûment convoqué à la médiathèque de Cessenon sur Orb, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 11 janvier 2019

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR AURIOL		*
MME PONS	*		MR NOGUES	*	
MME REBOUL	*		MR GALONNIER	*	
MR VIDAL	*		MR TRILLES		*
MR FALIP		*	MR FARENC	*	
MME PASSIEUX	*		MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	MR TAUPIN		*
MR GAUDY		*	MR ETIENNE	*	
MR MORGO		*	MR BARTHES		*
MR BARRAL	*		MR ROUVEIROL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE		*
MR FREY		*	MME CHAUDOIR		*
MR BEC	*		MR BADENAS	*	
MME DES GARETS	*		MR BOSC	*	
MME CAMOUS	*		MR SENAL	*	
MR CORBIERE		*	MR SANCHEZ		*
MR MANOGIL		*	MR BARSSE	*	*
MME ZENON	*		MR DALERY	*	
MR MARCOS			MR LAFAURIE		*
MR GELY	*		MR CASTAN	*	
MR ABELLA			MR SOULAGE	*	
MR GRANIER			MR LIGNON	*	
MR ZENON		*	MME SONZOGNI	*	
MR MARCHAND	*				

OBJET :	COMPTE RENDU
----------------	---------------------

Début de séance : 17 heures.

DELIBERATION N°1 : COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 20 DECEMBRE 2018

Le président soumet au Comité Syndical le compte rendu de la réunion du 20 décembre 2018.

Le comité syndical, à l'unanimité décide :

- d'approuver ce compte rendu

DELIBERATION N°2 : BUDGET PRIMITIF 2019

Le président présente le budget primitif pour l'exercice 2019. Celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes, pour un montant total de **4 176 042.43 €** répartis comme suit :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 058 586.17	1 058 586.17	3 117 456.26	3 117 456.26

Le budget présenté respecte les orientations budgétaires validées le 20 décembre 2018.

La répartition par article est donnée dans le tableau de la page suivante.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Vote le budget primitif 2019

DELIBERATION N°3 : ELABORATION DES DOSSIERS DIG PORTANT SUR UN PLAN PLURIANNUEL D'ENTRETIEN DES FLEUVES ORB LIBRON : CHOIX DU PRESTATAIRE

L'EPTB Orb Libron a engagé une consultation afin de choisir un prestataire pour l'élaboration des dossiers de Déclaration d'Intérêt Général afin de réaliser les travaux issus du plan pluri- annuel d'entretien de l'Orb et du Libron.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Valide la proposition du bureau d'étude OTEIS pour un montant total H.T de 24 450 € H.T ;
- Autorise le président à signer le marché avec OTEIS pour cette opération.

DELIBERATION N°4 : PROPOSITION D'ENGAGEMENT D'UN NOUVEAU CONTRAT DE RIVIERE ET D'UN NOUVEAU PAPI

Depuis plus de 20 ans, l'action de l'EPTB Orb Libron s'est fortement appuyée sur les outils de programmation financière que sont les contrats de rivière et les plans d'aménagement et de prévention des inondations (PAPI). Ainsi, d'importants crédits ont pu être mobilisés sur notre territoire grâce à 3 contrats de rivière et 2 PAPI. Les derniers en date se sont terminés le 31 décembre 2016.

Avant de proposer de nouvelles contractualisations, le comité syndical de l'EPTB avait souhaité réaliser un bilan du dernier contrat de rivière, dont le PAPI constituait le volet inondation.

Ainsi, l'EPTB Orb-Libron a engagé mi 2017 une démarche de bilan du Contrat de Rivière Orb et Libron, signé en 2011 et arrivé à échéance fin 2016. Ce troisième programme d'un montant total de plus de 70 millions d'euros, avait pour objectifs d'améliorer et de préserver la qualité de l'eau, de gérer la ressource en eau, et de prévenir le risque inondation.

Bien au-delà du bilan technique et financier, l'EPTB souhaitait également, sur la base d'une évaluation, de disposer de perspectives qui lui permettraient de juger de la pertinence d'engager de nouveaux programmes.

Les cabinets OTEIS et Contrechamp ont réalisé un travail qui aura permis de recueillir les points de vue/attentes de l'ensemble des acteurs du territoire : élus locaux, agriculteurs, associations, acteurs du tourisme, concernés par les problématiques du Contrat.

La Commission Locale sur l'Eau, réunie en format Comité de Rivière a ainsi été mobilisée tout au long de la démarche, aujourd'hui terminée.

La Commission Locale sur l'Eau qui a précédé la présente séance a permis de prendre acte des éléments du bilan, mais également d'émettre le souhait de l'engagement, par l'EPTB Orb Libron, d'une nouvelle procédure de contrat de rivière et d'un nouveau PAPI.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Accepte le lancement d'une nouvelle procédure de contrat de rivière et de PAPI Orb Libron.

DELIBERATION N°5 : MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE ET D'UN PRET RELAI

La mise en œuvre du schéma d'organisation territoriale GEMAPI implique désormais pour notre structure une gestion de trésorerie adaptée aux investissements à intervenir. L'opération de protection de Sérignan-Tranche 2 nécessiterait la mise en place d'une ligne de trésorerie de 1 million d'€ et d'un prêt relai de 400 000 €. Les frais financiers liés à leur utilisation seront imputés à cette opération et au maître d'ouvrage qui délègue l'opération à savoir la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Autorise le président à mettre en concurrence les établissements bancaires de sorte à optimiser le coût de la ligne de trésorerie et du prêt relai ;
- Valide le principe d'imputation des frais financiers liés à son utilisation au maître d'ouvrage qui délègue l'opération, à savoir la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée.

Questions diverses :

Jean Noël BADENAS présente Pierre ENJALBERT et Benjamin GONZALEZ, les 2 nouveaux agents de l'EPTB Orb Libron mis à disposition par la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée ;

Jean Noël BADENAS indique que les bureaux de l'EPTB Orb Libron seront déménagés au 1^{er} étage de l'aile ouest du domaine de Bayssan. Ce déménagement permettra d'accueillir les 2 nouveaux agents dans de bonnes conditions.

Enfin, la date du prochain comité syndical est fixée au 20 février à 14 heures 30 en mairie de Valras. Une visite du chantier de protection de Valras sera organisée à l'issue de la visite.

Fin de séance : 18 heures.

Béziers, le 20 février 2019

**Le Président
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON**



Jean Noël BADENAS

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON
COMITE SYNDICAL DU 20 FEVRIER 2019**

L'an Deux Mille Dix-neuf, le 20 février.

Le Comité Syndical dûment convoqué au palais de la mer de Valras Plage, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 6 février 2019

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR AURIOL		*
MME PONS	*		MR NOGUES	*	
MME REBOUL		*	MR GALONNIER		*
MR VIDAL		*	MR TRILLES	*	
MR FALIP		*	MR FARENC	*	
MME PASSIEUX	*		MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	MR TAUPIN		*
MR GAUDY		*	MR ETIENNE	*	
MR MORGIO		*	MR BARTHES		*
MR BARRAL		*	MR ROUVEIROL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE	*	
MR FREY		*	MME CHAUDOIR	*	
MR BEC	*		MR BADENAS	*	
MME DES GARETS	*		MR BOSCH	*	
MME CAMOUS	*		MR SENAL	*	
MR CORBIERE	*		MR SANCHEZ		*
MR MANOGIL	*		MR BARSSE	*	*
MME ZENON	*		MR DALERY	*	
MR MARCOS			MR LAFAURIE		*
MR GELY		*	MR CASTAN	*	
MR ABELLA		*	MR SOULAGE	*	
MR GRANIER	*		MR LIGNON		*
MR ZENON	*		MME SONZOGNI		*
MR MARCHAND	*				

DELIBERATION N°	2
OBJET :	PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS-COMMUNE DE SERIGNAN (34410) -TRONÇON PONT ROUGE/CHEMIN DES CAVES BOYERES : CHOIX DU COORDINATEUR SECURITE ET DE L'ENTREPRISE CHARGEE DES TRAVAUX

La commission d'attribution des marchés qui s'est réunie le 20 février a proposé de retenir, pour l'opération de protection rapprochée des lieux densément urbanisés-commune de Sérignan – Tronçon Pont Rouge/Chemin Cave Boyère :

- L'entreprise Razel Bec pour le marché de travaux, pour montant total H.T de 1 768 752.40 € ;
- Le cabinet Techni bat, pour la mission de coordination et de sécurité, pour montant total H.T de 4 050.00 € ;

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Valide les propositions de la commission d'attribution des marchés ;
- Autorise le président à signer le marché avec la société Razel Bec pour un montant total H.T de 1 768 752.40 €
- Autorise le président à signer le marché avec la société Techni bat, pour un montant total H.T de 4 050.00 €

Béziers, le 20 février 2019

**Le Président
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON**



Jean Noël BADENAS

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON
COMITE SYNDICAL DU 20 FEVRIER 2019**

L'an Deux Mille Dix-neuf, le 20 février.

Le Comité Syndical dûment convoqué au palais de la mer de Valras Plage, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 6 février 2019

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR AURIOL		*
MME PONS	*		MR NOGUES	*	
MME REBOUL		*	MR GALONNIER		*
MR VIDAL		*	MR TRILLES	*	
MR FALIP		*	MR FARENC	*	
MME PASSIEUX	*		MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	MR TAUPIN		*
MR GAUDY		*	MR ETIENNE	*	
MR MORGO		*	MR BARTHES		*
MR BARRAL		*	MR ROUVEIROL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE	*	
MR FREY		*	MME CHAUDOIR	*	
MR BEC	*		MR BADENAS	*	
MME DES GARETS	*		MR BOSCH	*	
MME CAMOUS	*		MR SENAL	*	
MR CORBIERE	*		MR SANCHEZ		*
MR MANOGIL	*		MR BARSSE	*	*
MME ZENON	*		MR DALERY	*	
MR MARCOS			MR LAFAURIE		*
MR GELY		*	MR CASTAN	*	
MR ABELLA		*	MR SOULAGE	*	
MR GRANIER	*		MR LIGNON		*
MR ZENON	*		MME SONZOGNI		*
MR MARCHAND	*				

DELIBERATION N°	3
OBJET :	MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE ET D'UN PRET RELAI : CHOIX DE(S) ETABLISSEMENTS BANCAIRES

La mise en œuvre du schéma d'organisation territoriale GEMAPI implique désormais pour notre structure une gestion de trésorerie adaptée aux investissements à intervenir. L'opération de protection de Sérignan-Tranche 2 nécessite la mise en place d'une ligne de trésorerie de 1 million d'€ et d'un prêt relai de 400 000 €. Les frais financiers liés à leur utilisation seront imputés à cette opération et au maître d'ouvrage qui délègue l'opération à savoir la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée.

La commission d'attribution des marchés qui s'est réunie le 20 février a proposé de retenir :

- Le Crédit agricole pour la ligne de trésorerie, d'un montant de 1 Million d'€, durée 1 an, conformément aux termes de la proposition 253103109 du 31 janvier 2019 ;
- La Banque Postale pour le prêt relai, d'un montant de 400 000 €, durée 24 mois, conformément à la proposition du 8 février 2019.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Valide les propositions de la commission d'attribution des marchés ;
- Autorise le président à signer avec le crédit agricole, l'offre de ligne de trésorerie de 1 Million d'€, durée 1 an, conformément aux termes de la proposition 253103109 du 31 janvier 2019 ;
- Autorise le président à signer avec la Banque postale, l'offre de prêt relai de 400 000 €, durée 24 mois, conformément à la proposition du 8 février 2019.

Béziers, le 20 février 2019

**Le Président
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON**



Jean Noel BADENAS

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON
COMITE SYNDICAL DU 20 FEVRIER 2019**

L'an Deux Mille Dix-neuf, le 20 février.

Le Comité Syndical dûment convoqué au palais de la mer de Valras Plage, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 6 février 2019

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR AURIOL		*
MME PONS	*		MR NOGUES	*	
MME REBOUL		*	MR GALONNIER		*
MR VIDAL		*	MR TRILLES	*	
MR FALIP		*	MR FARENC	*	
MME PASSIEUX	*		MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	MR TAUPIN		*
MR GAUDY		*	MR ETIENNE	*	
MR MORGGO		*	MR BARTHES		*
MR BARRAL		*	MR ROUVEIROL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE	*	
MR FREY		*	MME CHAUDOIR	*	
MR BEC	*		MR BADENAS	*	
MME DES GARETS	*		MR BOSCH	*	
MME CAMOUS	*		MR SENAL	*	
MR CORBIERE	*		MR SANCHEZ		*
MR MANOGIL	*		MR BARSSE	*	*
MME ZENON	*		MR DALERY	*	
MR MARCOS			MR LAFAURIE		*
MR GELY		*	MR CASTAN	*	
MR ABELLA		*	MR SOULAGE	*	
MR GRANIER	*		MR LIGNON		*
MR ZENON	*		MME SONZOGNI		*
MR MARCHAND	*				

DELIBERATION N°	4
OBJET :	ANIMATION AGRI- ENVIRONNEMENTALE AUPRES DES VITICULTEURS SUR LA PERIODE 2019-2021 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU.

Les échanges et les réflexions sur les pratiques culturelles en faveur de la qualité de l'eau et de l'environnement constituent un axe fort de l'animation agri- environnementale sur notre territoire. Il est proposé d'organiser, sur la période 2019-2021, des sessions d'échanges sur ce sujet avec les viticulteurs. Ces sessions seront organisées sous forme de soirées conférences/projection de films/débats sur des thématiques techniques ou biodiversité, avec des intervenants spécialisés en fonction des sujets traités. Le format « conférence » permet de toucher plus de monde que les formations. L'intervention pourra éventuellement se faire sur un après-midi si l'intervenant souhaite amener les agriculteurs sur le terrain. Le programme prévoit 6 soirées par an à organiser sur le territoire.

Les thématiques suivantes pourront être abordées :

- Bee friendly : label respectueux des abeilles
- Anticiper et gérer le Mildiou
- Les haies agricoles
- Les auxiliaires de culture
- Les cépages résistants
- Le sol
- Les couverts végétaux
- Les plantes bio-indicatrices
- La biodynamie
- Gestion et entretien des fossés

Ce type d'animation est subventionnable par l'Agence de l'Eau à hauteur de 70%.
Le coût global de cette opération s'élève à 10 800 € pour les 3 années d'animation.

Le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser le président à solliciter l'agence de l'eau en appui de cette opération ;

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Béziers, le 20 février 2019

Le Président de l'EPTB Orb Libron

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Jean Noël BADENAS